

N/REF : 18/12/2025 15H13 C:000039 I:00098
V/REF : AC/C35758
V/Email reçu le Jeudi 18/12/2025 a 15H13

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. JPR
IMMEUBLE : JACQUES PREVERT -JPR
3 A 9, RUE HENRI SELLIER
.
35136 ST JACQUES DE LA LANDE

Rennes, le 19 Janvier 2026

Référence Marché: 024054-PBS-003

LOCALISATION : 7 RUE HENRI SELLIER - ADRIEN COLIN 06 79 85 99 97
ETAGE 2 - PORTE 9757

MOTIF : FUITE AU NIVEAU DU PLAFOND DANS LE GARAGE

Donneur d'ordre : Mme A THEBERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 14/01
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DU GARAGE
CONSTAT : INFILTRATIONS AU PLAFOND PROVENANT DU LOGEMENT 9760. LAINE
DE VERRE TREMPÉE
CONTROLE LOGEMENT 9760
CONSTAT : ROBINETTERIE BAIGNOIRE HS
APPEL GESTIONNAIRE CAR ROBINETTERIE TRES FUYARDE : PAS DE RÉPONSE
COUPURE D'EAU
REPLACEMENT ROBINETTERIE BAIGNOIRE
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 14/01/26 a 15H45 Mme A THEBERT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	PBL007-Ff RFE simple EF-EC/Chauf.=<2h PP	2	100,00		100,00
1,00	PBL027-Rempl.Rob.mitig.bain douche/baign	2	170,00		170,00
TOTAL H.T.					270,00
T.V.A. a 10,00%					27,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>297,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.